

## **Une chance de réexister pour l'Alsace... mais pas dans la statistique publique ?**

L'histoire est bien connue en région : le précédent Président de la République a répondu en public à la question (naïve ?) d'un jeune lors d'une rencontre franco-allemande en Moselle : « L'Alsace ? ça n'existe plus ! ». L'actuel Président semble porter un peu plus d'attention à notre région historique. Dans l'interview qu'il a accordée aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* dans son édition du 17 avril 2018, Emmanuel Macron a souhaité la pérennité institutionnelle de l'Alsace, sans préjuger de ce que seront la nature et les compétences de cette nouvelle collectivité *au sein de la Région Grand-Est*.

Cette déclaration a d'autant plus réjoui l'APR que l'association, regrettant la disparition des *Chiffres pour l'Alsace* de l'Insee avait pris, il y a quelques mois, l'initiative de mettre en ligne une série d'articles intitulée « Les Chiffres de l'Alsace » pour donner aux acteurs, chercheurs et citoyens intéressés un peu d'information sur ce périmètre subitement oublié par la statistique publique. Nous le faisons sans prétention à une quelconque exhaustivité ou régularité, car nous ne sommes pas un office statistique, mais par une série de coups de projecteur sur des thèmes qui nous semblent structurellement importants ou d'actualité.

L'effacement de l'Alsace de la statistique publiée est en effet notable. En interrogeant les moteurs de recherche (« comparateur de territoire » ou « dossier complet »), on observe que l'Insee ne donne plus d'information sur l'ancienne région. Quand ils existent encore, les tableaux sont vides ! L'Alsace n'étant plus une région administrative, elle disparaît comme objet d'étude.

En ligne, la rubrique « dossier complet », propose une synthèse d'informations sur des thèmes variés. L'utilisateur choisit un territoire parmi 9 proposés. Six de ces territoires sont des entités administratives (France, région, département, arrondissement, commune, intercommunalité). Les autres, comme l'aire urbaine ou la zone d'emploi, correspondent à des territoires d'analyses utiles à un vaste ensemble d'utilisateurs (enseignants, chercheurs, etc.). Pourquoi donc avoir supprimé les anciennes régions ? Dans la construction de la France, pour la structuration des territoires, les régions, qui ont été créées en 1956 (elles ont donc plus de

60 ans) ont joué un rôle important, assurément plus intense que les arrondissements. Un très grand nombre de séries longues ont été composées par l'Insee et bien d'autres institutions publiques ou privées. Doit-on les interrompre ? La rupture statistique apparaît encore plus incompréhensible s'agissant de l'Alsace, un territoire dont les contours n'ont quasiment pas varié depuis plusieurs siècles, doté d'une identité forte comme chacun le sait – ce qu'ont confirmé différents sondages d'opinion portant sur le sentiment d'appartenance. L'ancienne région est une catégorie qui fait sens, elle est plus « solide » que d'autres catégories fluctuantes comme le sont les zones d'emploi ou les aires urbaines qui découlent du résultat d'algorithmes plus ou moins hermétiques.

Si l'on en juge par l'expérience mais aussi par les textes, la mission première de l'Insee est bien de fournir de l'information utile au plus grand nombre et pas seulement aux autorités administratives. Nous formulons donc la demande que l'institut national communique à nouveau sur ce périmètre.

Certes, dans la plupart des cas, tout un chacun pourra reconstituer des séries à partir des éléments communaux ou départementaux, mais ceux à qui sont destinés les fichiers mis en ligne ont en général mieux à faire que d'inutiles additions ! Au plan statistique, on peut espérer que le bon sens reprendra le dessus et que l'Alsace ressuscitera. Sans doute, si un département Alsace émerge institutionnellement, de surcroît avec un statut spécial, reverra-t-on de l'information statistique à son propos.

En réalité l'Alsace statistique existe toujours car elle figure toujours parmi les régions de la nomenclature régionale *nuts2* de l'Union européenne et, à ce titre, on se réjouit qu'Eurostat ne l'ait pas (encore ?) biffée de sa nomenclature. On peut s'y référer et c'est ce que l'APR a commencé à faire à travers ses notes « Les Chiffres de l'Alsace ». L'Association de Prospective Rhénane a dans sa mission de s'intéresser aux transformations structurelles de l'espace rhénan dont l'Alsace fait clairement partie. Elle est donc dans son rôle non seulement de donner de l'information sur l'Alsace, mais aussi de la situer dans ses contextes transfrontalier aussi bien que national (y compris le Grand Est). Par ailleurs, dans l'esprit de la prospective, nous nous intéressons au temps long, celui des évolutions structurelles et non celui de l'actualité et de la conjoncture. Ceci fait émerger un problème statistique de fond plus ample que la simple disparition de la communication sur l'Alsace.

En effet, les chercheurs en géographie, démographie, économie, sciences politiques, etc. qui s'intéressent au *temps long* ont besoin de stabilité dans les nomenclatures, de continuité dans les séries. Ce qui vaut pour les anciennes régions vaut aussi pour les communes ayant fusionné. Dans sa diffusion, l'Insee fait comme si elle ne connaissait que le découpage du moment. Quand, dans un département, plusieurs dizaines de communes ont fusionné (par exemple, plus de 100 fusions dans le Maine-et-Loire au cours d'une seule année), plus aucune analyse dynamique territoriale n'est possible sur le moyen terme. Il existe bien des tables de passage, mais quand il y a des dé-fusions, ça devient vite inextricable. La comparaison des territoires devient alors problématique.

Au nom de tous les spécialistes qui travaillent sur des séries longues, nous demandons plus de continuité dans publication des statistiques. Pour revenir sur le cas des anciennes régions, pourquoi ne pas maintenir un certain nombre d'années la production de chiffres à ce niveau. Qui plus est, en ne le faisant pas, on réduit le grain géographique, ce qui n'est pas un progrès pour les chercheurs ayant étalonné des modèles et des comparaisons au niveau plus fin des anciennes régions. Suggérer aux utilisateurs de reconstituer eux-mêmes les anciennes régions à partir des départements n'est pas une réponse totalement satisfaisante.

Notre série des *Chiffres de l'Alsace* va prochainement continuer à explorer les possibilités de rendre compte de notre région historique, qui est aussi une partie du Rhin supérieur au sens en particulier de la RMT (région métropolitaine trinationale), laquelle reste une initiative politique forte et active. Malgré les difficultés de périmétre mentionnées dans le Numéro 2 publié il y a un mois (près de 700 visites), et moyennant une redéfinition pour coller aux nuts2 d'Eurostat, il est possible de donner une image de l'espace transfrontalier impliquant l'Alsace. Nous allons continuer prochainement en exploitant aussi les statistiques allemandes.

Le focus rhénan de l'APR ne se limite pas à la statistique puisque nous participons par exemple à une opération d'analyse du changement climatique et de son impact sur le Rhin supérieur (réalisation et exploitation d'une enquête prospective de type Delphi). Les activités de l'APR ne se limitent pas non plus au périmètre rhénan, puisque nous nous donnons également une mission de réflexion sur la prospective en général et sur ses méthodes. Cependant, notre attachement traditionnel à la région qui a vu naître l'association – et qui a été voulue en son temps par l'Etat et la collectivité – justifie notre effort de participer à l'information statistique sur l'Alsace et les territoires qui l'entourent.